

CALENDRIER D'EXAMEN

Session 2011

Dates	EPREUVES ECRITES	HORAIRES				
		Métropole	Antilles Guyane	La Réunion	Polynésie	Mayotte
9 mai	E2 Mathématiques (2)	10h30-12h30	6h30 – 8 h30	12h30-14h30	10h00-12h00	11h30-13h30
9 mai	E1-1 Culture générale et expression (1)	14h00-18h00	10h00 -14h00	16h00 -20h00	13h00-17h00	15h00-19h00
10 mai	E3.2 Management (2)	9h30 – 12h30	06h30 – 9h30	11h30-14h30	08h30-11h30	10h30-13h30
10 mai	E3.1 Économie droit (2)	14h30 -18h30	10h30 –14h30	16h30 -20h30	13h30-17h30	15h 30-19h30
11 mai	E4 Gestion des obligations Comptables, fiscales et sociales	14h00 -18h00	08h00 -12h00	15h00 -19h00	06h00-10h00	15h00-19h00
12 mai	E5 Analyses de gestion et organisation du système d'information	14h00-18h00	08h00 -12h00	15h00 -19h00	06h00-10h00	15h00-19h00

Les candidats ne sont autorisés à quitter la salle que deux heures après le début de l'épreuve.

- (1) Les candidats de métropole, de la Réunion et de Mayotte ne pourront quitter la salle avant la fin de la 2^{ème} heure.
- (2) Les candidats de métropole, de la Réunion et de Mayotte ne pourront quitter la salle avant la fin de l'épreuve

Si les candidats ont droit à un temps supplémentaire, celui-ci peut être placé **après ou avant** l'épreuve normale, à condition que les candidats concernés ne soient pas autorisés à quitter le lieu des épreuves avant l'heure prévue au plus tôt pour les autres candidats.